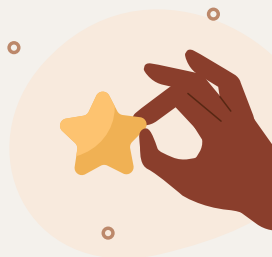


Hommages

Certains hommages continuent de grandir.



Les fleurs marquent le moment, **les arbres s'inscrivent dans la durée.**

Planter un arbre de mémoire, c'est choisir la symbolique de la vie : un hommage sur le long terme ; c'est aussi établir un point d'encrage qui pérennise le souvenir de la personne disparue.



Pour vous et les générations à venir

Les arbres plantés constitueront un espace de mémoire qui perdurera et pourra même être agrandi lors de moments symboliques.

Un arbre planté en sa mémoire, c'est ça.

C'est un espace de recueillement personnel mais aussi un engagement pour l'avenir de la planète.



Comment ça se passe ?

À partir de l'avis de décès, **vous pouvez planter un arbre en sa mémoire** : où vous le souhaitez, quand vous vous en sentez prêts. Un geste simple, à faire seul ou entouré, qui marque le début d'un lieu qui lui appartient.



Vous voulez en savoir plus ?

Votre conseiller funéraire est là pour vous en parler au moment qui vous convient.